

**Rapport du Comité consultatif public mixte (CCPM)  
au Conseil de la Commission de coopération environnementale (CCE)  
à propos des activités qu'il a menées depuis juillet 2022**

Le présent document vise à donner au Conseil un aperçu des activités qu'a menées le CCPM depuis la dernière session ordinaire du Conseil, en juillet 2022, afin d'éclairer leurs discussions durant les séances conjointes qu'ils tiendront en 2023.

*Veillez noter que les activités du CCPM ont été entreprises conformément au paragraphe 6(4) de l'Accord de coopération environnementale (ACE), qui stipule que le CCPM « peut fournir des avis au Conseil sur les questions relevant du présent accord et exercer les autres fonctions que peut lui confier le Conseil. »*

**Activités du CCPM**

Voici ce que le CCPM a accompli depuis juillet 2022 :

**- Le CCPM a transmis deux lettres d'avis au Conseil :**

- *Avis au Conseil n° 23-01 : Consultation publique sur le nouveau projet de la CCE destiné à constituer un réseau de collectivités pour la justice environnementale*
  - Ayant examiné l'ébauche de la description du projet intitulé *Réseau de collectivités pour la justice environnementale* et le budget connexe, et mené une consultation publique en ligne au sujet de cette description, le CCPM a formulé un avis au Conseil qui mettait en lumière les éléments suivants :
    1. Les défis communs auxquels sont confrontées les collectivités lorsqu'elles envisagent de recourir à des cadres de justice environnementale pour se consacrer à l'adaptation aux changements climatiques et à leur atténuation, par exemple :
      - le manque de connaissances, de capacités techniques et de ressources de certaines collectivités;
      - leur représentation limitée lors de l'élaboration de politiques et de la prise de décisions;
      - le manque de diversité dans les approches visant l'adaptation aux changements climatiques et leur atténuation;
      - la nécessité de nouer des relations avec les collectivités locales.
    2. L'importance d'habiliter les collectivités autochtones, locales, vulnérables, désavantagées et/ou mal desservies qui sont préoccupées par la justice environnementale afin qu'elles dirigent le processus de constitution du réseau de collectivités, et pour la CCE de jouer un rôle de facilitatrice dans le cadre de ce projet.
    3. L'importance de créer une structure de gouvernance et la nécessité de tenir compte de différentes opinions, dont celles des jeunes, des femmes et des aînés.
- *Avis au Conseil n° 23-02 : Tribune publique du CCPM sur le rôle des ports dans la lutte contre les changements climatiques*
  - À la suite de sa tribune publique menée en 2022 à Halifax, au Canada, le CCPM a soumis au Conseil un avis qui contenait les trois recommandations suivantes :
    - Mettre sur pied un projet permanent de la CCE concernant les ports et les changements climatiques.
    - Établir un plan d'action nord-américain à l'égard des océans et du climat.

- Signer un accord nord-américain sur l'utilisation de combustibles à zéro ou à faibles émissions.

- **Le CCPM a mené les activités suivantes :**

- L'organisation d'une tribune publique sur l'éducation environnementale, dans le cadre de la session ordinaire du Conseil de 2022, tenue à Mérida, au Mexique.
  - Cette tribune a servi de plateforme pour multiplier les moyens créatifs par lesquels les collectivités d'Amérique du Nord abordent l'éducation environnementale quand elles relèvent leurs défis communs en matière d'environnement. Des dirigeants communautaires et des représentants des jeunes se sont joints à la tribune pour faire part des enseignements qu'ils ont tirés de leur expérience, présenter des méthodes uniques de gestion des enjeux environnementaux, participer à un dialogue intergénérationnel et expliquer plus en détail l'importance de l'action communautaire et de la responsabilisation.
  - Environ 480 personnes ont participé à cette tribune publique en personne et en ligne.
- L'organisation d'une tribune publique sur le rôle des ports dans la lutte contre les changements climatiques, à Halifax, au Canada
  - Cette tribune a servi de plateforme pour réunir des intervenants de tous les secteurs, afin qu'ils discutent du rôle des ports, et déterminent les éléments de base susceptibles d'appuyer une accélération de la décarbonation de l'économie nord-américaine. Des représentants de l'industrie, d'ONG, des gouvernements et du milieu universitaire se sont joints à la tribune pour discuter des ports et des couloirs de navigation « verts », mais aussi de justice sociale et environnementale dans le contexte des activités portuaires, et de leur transition à la décarbonation de l'industrie.
    - Plus de 500 personnes ont participé à cet événement en personne et en ligne.
- L'organisation d'une consultation publique sur un nouveau projet de la CCE visant la création du *Réseau de collectivités pour la justice environnementale* (RCJE)
  - Cette consultation s'est déroulée du 3 au 23 novembre 2022.
  - Elle a donné lieu à la formulation de 28 commentaires.

- **Le CCPM a organisé sept séances de travail privées.**

- Six de ces séances ont eu lieu virtuellement.
- Lors de la septième séance, le CCPM a participé à une réunion en mode hybride avec des membres du Groupe de spécialistes des connaissances écologiques traditionnelles (GSCET) de la CCE à Montréal, au Canada, dans l'esprit du plan d'activités annuel du CCPM pour 2023. Il a déterminé que le *renforcement de la collaboration avec les autres organes constitutifs de la CCE et le GSCET* faisait partie de ses priorités au cours de l'année. Dans le cadre de cette séance, les membres du CCPM et du GSCET ont également rencontré des représentants de la Confédération Haudenosaunis de Kahnawake.

- **Le CCPM a rédigé une note de synthèse et une description de projet, et les a soumises à l'examen des Parties afin de mettre sur pied une activité qu'il se chargera de diriger.**

- *Promotion de l'achat responsable de produits ligneux* : Ce projet, qui vise à sensibiliser davantage le public à l'importance de l'achat responsable de produits ligneux et de la gestion durable des forêts, comprendra des campagnes de sensibilisation adaptées aux trois pays et à leur contexte respectif.